

Nous remercions pour leur aide importante et leur soutien :



ainsi que

la Ville de Rouen la MSA 76
les UDAF 27 & 76 la DDASS 76

En partenariat avec **La librairie**

L'Armitière

* adultes : 66 rue J. D'Arc - Rouen

* adultes et enfants :

* enfants : 88 rue J. D'Arc - Rouen

10 place Victor Hugo - Yvetot

Du 18 au 25 novembre 2009, un stand spécifique sur l'adoption sera installé par les librairies.



Enfance & Familles d'Adoption

221, rue La Fayette

75 010 Paris

Tél. 01 40 05 57 70

Site : www.adoptioneafa.org

Informations et inscription

téléchargeable sur :

www.efa27.org

Assises Régionales de l'Adoption

Hôtel du département - Rouen

Samedi 21 Novembre 2009



« *Peut-on grandir sans parents ?* »

« *Envisager l'adoption pour l'enfant délaissé* »

Assises Régionales de l'Adoption

organisées à l'occasion du 20^{ème} Anniversaire de
la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, par
Enfance & Familles d'Adoption de la Seine Maritime et de l'Eure,



en collaboration avec
la Fédération Nationale d'Enfance & Familles d'Adoption.

« Peut-on grandir sans parents ? »
« Envisager l'adoption pour l'enfant délaissé »

Salle des conférences - Hôtel du Département
Quai Jean Moulin – Rouen
(entrée par rue St Sever)

9h30 - 18h

(dans la mesure des places disponibles, inscription indispensable)



Attention, à cette date la Foire St Romain se tiendra sur les quais sud.
Le stationnement sur les quais bas sera impossible.
Privilégiez l'accès à l'hôtel du département par métro, arrêt « Mutualité-Joffre »

Introduction

I. Qu'est-ce qu'un père, une mère, aujourd'hui?

Mme Morel, psychologue - Centre Médico-Psychologique pour Enfants dans l'Eure

II. En France : la protection de l'enfant

« Tout enfant à droit à la protection de l'Etat quand les parents sont dans l'incapacité de le faire » (articles 3 / 19 / 20 / Convention internationale des droits de l'enfant)

- Rôles et prérogatives de l'Aide Sociale à l'Enfance

Mme Ménager, Directrice Aide Sociale à l'Enfance et Protection Maternelle et Infantile - département Seine-Maritime

- Quel projet de vie pour un enfant devenant pupille?

M. Mitâtre, tuteur DDASS 27 représentant la préfète de l'Eure et Mme Delavoipière, présidente du Conseil de Famille de l'Eure

- La place de la famille d'accueil dans la vie au quotidien de l'enfant placé qui devient pupille

Mme Lefranc, vice-présidente de l'association des assistantes familiales et familles d'accueil (groupement Fécamp / Bolbec)

- Adoptabilité juridique, adoptabilité psychique : est ce toujours possible ?

Mmes Brisset-Malexieux et Buitrago-Colnot, psychologues du service adoption - département de Seine-Maritime

Questions du public

***** PAUSE DEJEUNER *****

(déjeuner libre, pas de restauration prévue sur place)

III. Et à l'étranger ?

L'expérience d'une OAA, « Arc en ciel », auprès des enfants délaissés en Colombie et au Brésil

M. Scotto Di Porfirio, président de l'OAA « Arc en Ciel » et de « France Adoption » (fédération de 6 OAA)

IV. Envisager l'adoption ?

« Tout enfant a droit à donner son avis sur tout ce qui le concerne » (article 12)

- Paroles d'adoptés et d'anciens pupilles

- ADEPAPE 76
- Mme Giraud, présidente de l'association « La Voix des adoptés »

« Tout enfant a droit à une famille, un nom, une nationalité et s'il n'a plus de parents, à être adopté si cela est dans son intérêt » (articles 7 / 8 / 9 / 21)

- Quelles familles pour quels enfants ? (table ronde)

Modérateur : M. Paumier, Professeur Agrégé à l'Université de Rouen

- Mme Golla, responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Eure – Direction Enfance-Famille
- M. Morin, ancien responsable fédéral du service Enfants en Recherche de Famille
- M. Billaux, EFA76 (accompagnement des familles)

Questions du public

Conclusion

COCKTAIL

Assises Régionales de l'Adoption - 21 Novembre 2009

Inscription indispensable à retourner
avant le 12 novembre 2009, avec votre chèque de règlement

- Adhérent EFA : 5€ par personne
EFA27
EFA76
- non adhérent : 10€ par personne
- je désire recevoir les actes du colloque
10€ (frais de port inclus) :

Nom :

Prénom :

Adresse Postale :

Adresse mail :

Profession :

- Souhaite une attestation de présence (remise le jour même)

- Nombre de personnes :

Merci de renvoyer ce bulletin avec un chèque à l'ordre de EFA
à : Isabelle AUDIGER EFA 1, rue H. Malot 27190 CONCHES

Informations disponibles sur le site : www.efa27.org



MSA 76 Ville de Rouen UDAF 27 & 76 DDASS 76